Envoyé en préfecture le 15/07/2026
Reçu en préfecture le 15/07/2026
Publié le
ID : 022-200076578-20260709-DE01CM090726-DE

Affaire n° 1 à l'ordre du jour Année 2026

REPUBLIQUE FRANÇAISE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le 9 juillet,

Sur convocation en date du 3 juillet 2026, le Conseil municipal s'est réuni en séance publique, en la Salle de conseil de Dinan Agglomération (8 Bd Simone Veil – Dinan), sous la présidence de Monsieur Didier LECHIEN, Maire de DINAN.

Membres en exercice : 35

ETAIENT PRESENTS : Didier LECHIEN (Maire), René DEGRENNE (Maire délégué), Chantal BOULOUX, Charles HOUZE, Laurence LE DÛ, Didier DERU, Tanguy METROPE, Christine MASSART, Anne-Sophie GUILLEMOT, Yannick HELLIO, Nathalie MALIDOR, Jacques TOUMINET, Dominique ORHANT, Anne-Sophie MORIN, Olivier BOBIGEAT, Sonia DABIN, Béatrice SAGORY, Philippe MORANT, Lydie PATRY, Yves KOZIEL, Christelle BOUVIER, Yann LUCAS, Marina BADOUAL, Camille SOUFFLET, Sandra LE DREAN-SMEJKAL, Angèle COUELLAN, Stella CORBES, Soilihi ABOUDOU, Emilie PINSON.

ETAIENT EXCUSES : Odile MIEL-GIRESSE (pouvoir à Chantal BOULOUX), Laurent VANDAMME (pouvoir à René DEGRENNE), Clémence ESSEVAZ-ROULET (pouvoir à Stella CORBES), Baptiste THEVELEIN (pouvoir à Emilie PINSON), Grégory PERETOU (retard - sans pouvoir), Matthieu JOUNEAU (retard - sans pouvoir).

VOTANTS : 33

SECRETAIRE : Tanguy METROPE

*
* *

FINANCES - Budget - Décision modificative n° 1

Rapporteur : Didier DERU

Considérant que les décisions modificatives permettent, en cours d'année, d'ajuster les ouvertures de crédits inscrites au budget primitif, soit par réaffectation de crédits disponibles, ou par l'inscription de recettes nouvelles,

Envoyé en préfecture le 15/07/2026
Reçu en préfecture le 15/07/2026
Publié le
ID : 022-200076578-20260709-DE01CM090726-DE

Considérant les inscriptions budgétaires telles que proposées ci-dessous :

BUDGET PRINCIPAL

	Budget Principal - Section de fonctionnement			
	Dépense		**Recette**	
FINANCES	**15 110 €**		**385 €**	
	27 722 €	Intérêts des emprunts en lien avec la variation des prêts indexés	1 855 €	Reversement exceptionnel en 2026 par Dinan agglomération d'un 1/12è du produit d'une taxe sur l'exploitation des infrastructures des transports de longue distance nationale (TEITLD) perçue par l'État en 2025
	-12 612€	Diminution du virement de la section de fonctionnement vers celle d'investissement	-1 470 €	Notification des dotations (DGF, DSR, DSU et DNP)
CENTRE SOCIAL	**3 000 €**		**3 000 €**	
	3 000 €	Actions Appel à projet Bien vieillir - action « Mois bleu » : festin bleu, conférence, expositions photos à quoi ça sert les vieux ? - poursuite des visites de convivialité auprès des personnes âgées isolées - mise en place de séances d'analyse...	3 000 €	Subvention appel à projet "Bien vieillir" de la conférence des Financeurs (Département en lien avec AGIRC ARRCO)
CULTURE	**2 250 €**		**3 225 €**	
	2 250 €	Réassort des produits boutique : achat de 250 exemplaires de la collection « 36 vues »	3 225 €	Vente des 250 exemplaires de la collection « 36 vues »
EQUIPEMENTS COMMUNAUX	**6 080 €**			
	2 670 €	Etude relevé d'obstacles/zone à risque (DGAC) à l'Aérodrome		
	3 410 €	Remplacement vitrage CCRB suite sinistre		
ESPACES VERTS	**2 000 €**			
	2 000 €	Fournitures d'entretien des espaces verts		
INFORMATIQUE	**600 €**			
	600 €	2 abonnements SAAS au progiciel Notion pour synchronisation des réseaux sociaux (Communication)		
AFFAIRES JURIDIQUES	**790 €**		**21 180 €**	
	680 €	Ajustement des charges locatives	12 230 €	Provisions sur charges MSP + factures entretien CAF
	110 €	Adhésion à l'association des archivistes français	8 950 €	DALKIA : jugement du 08/04/2026
PATRIMOINE			**660 €**	
			660 €	Refacturation à Dinan Agglomération de l'utilisation des orgues de la basilique St Sauveur et de l'église St Malo - Année 2025
POLICE MUNICIPALE	**1 970 €**			
	1 970 €	Remplacement des housses gilets pare-balles en mauvais état		
RESSOURCES HUMAINES			**3 350 €**	
			3 350 €	Recours contre les auteurs des préjudices subis par les agents dans le cadre de la protection fonctionnelle
TOTAL	**31 800 €**		**31 800 €**	

Envoyé en préfecture le 15/07/2026
Reçu en préfecture le 15/07/2026
Publié le
ID : 022-200076578-20260709-DE01CM090726-DE

	Budget Principal - Section d'investissement			
	Dépense		**Recette**	
FINANCES	**10 €**		**67 388 €**	
	10 €	Trop-perçu de FCTVA	-12 612 €	Diminution du virement de la section de fonctionnement vers celle d'investissement
			80 000 €	Emprunt d'équilibre
BATIMENTS			**25 200 €**	
			25 200 €	Subvention désamiantage et réfection des toitures des bâtiment technique du CTM
CITOYENNETE	**5 000 €**			
	5 000 €	Surcoût de facturation de relevage des concessions du cimetière		
EQUIPEMENTS COMMUNAUX	**620 €**			
	620 €	Remplacement moteur de l' écran droit du grand auditorium hors service		
EDUCATION	**0 €**			
	3 000 €	Equipement de la dernière école maternelle en sièges ergonomiques pour les ATSEM		
	7 000 €	Crédits supplémentaires projet "Récré en herbe" pour la végétalisation des cours d'écoles		
	10 000 €	Remplacement du portail de cour situé à l'école des Fontaines afin d'améliorer les conditions de sécurité et de fonctionnement du site		
	-20 000 €	Coût de rénovation de la façade Est de l'école des Fontaines inférieur aux prévisions du BP		
ESPACES VERTS	**500 €**		**4 512 €**	
	500 €	Protection porte latérale tracteur épareuse contre les projections	4 512 €	Subvention dévégétalisation des remparts
INFORMATIQUE	**0 €**			
	27 790 €	Mise en place de courriels (FactorFX) et upgrade des serveurs webkiosk (Mise à niveau de sécurité)		
	-31 020 €	Transfert de crédits pour ajustement aux natures de dépenses		
	3 230 €	TV LED (Tour de l'Horloge) et Sono (salle d'honneur)		
INTENDANCE	**25 000 €**			
	25 000 €	Remplacement du lave-vaisselle de l'EREA vieillissant, inadapté par rapport aux quantités de repas et de lavages et non ergonomique pour les agents (cause des TMS)		
AFFAIRES JURIDIQUES	**282 370 €**		**282 370 €**	
	282 500 €	Vente école du château (constatation de la créance au PNR)	282 500 €	Vente de l'école du château au PNR
	-130 €	Régularisation dépôt de garantie logement Les Fontaines	-130 €	Régularisation dépôt de garantie logement Les Fontaines

Envoyé en préfecture le 15/07/2026
Reçu en préfecture le 15/07/2026
Publié le
ID : 022-200076578-20260709-DE01CM090726-DE

PATRIMOINE	**7 100 €**		**7 130 €**	
	7 100 €	Subvention versée pour la restauration des remparts privés	7 130 €	Subvention restauration des parquets et du solivage sous les estrades et l'autel lithurgique à la Basilique St Sauveur (2ème phase)
VOIRIE	**66 000 €**			
	-6 300 €	Hydrants		
	16 300 €	Génie civil vidéoprotection		
	56 000 €	Eboulement rue des Salles et accès place René Pleven		
TOTAL	**386 600 €**		**386 600 €**	

EQUILIBRE GLOBAL	ð Diminution du virement de la section de fonctionnement vers celle d'investissement de **12 612€** . Il passerait de 1 068 515,21€ à **1 055 903,21€**
	ð Augmentation de l'emprunt d'équilibre de **80 000 €** ce qui le porte à **2 247 035,62€**

BUDGET ANNEXE PARKINGS

	Budget annexe Parkings - Section d'exploitation		
	Dépense		**Recette**
FINANCES	**-1 300 €**		
	-1 300 €	Titres annulés sur exercices antérieurs	
PARKINGS	**1 300 €**		
	1 300 €	Réparation panneaux d'affichage PCH suite changement des adresses IP publiques liées à la migration de marché routeurs céleste	
TOTAL	**0 €**		

	Budget annexe Parkings - Section d'investissement		
	Dépense		**Recette**
FINANCES	**1 700 €**		
	1 700 €	Prise de participation Agence France Locale pour emprunt travaux du PHV	
PARKINGS	**-1 700 €**		
	-1 700 €	Travaux PHV	
TOTAL	**0 €**		

EQUILIBRE GLOBAL	⇨ Réaffectation de crédits au sein de chaque section, sans modification du budget global

* *

Envoyé en préfecture le 15/07/2026
Reçu en préfecture le 15/07/2026
Publié le
ID : 022-200076578-20260709-DE01CM090726-DE

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.1612-12 et suivants ;

Vu la délibération n° 6 du Conseil municipal du 29 avril 2026 approuvant le budget primitif 2026 ;

Vu l'avis de la Commission Ressources du 29 juin 2026,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **DECIDE par 28 votes POUR et 5 ABSTENTIONS** :

- **D'ADOPTER** la décision modificative n° 1 du budget principal et du budget annexe Parkings comme présentée ci-dessus.

Pour expédition certifiée conforme,
Le Maire,
Didier LECHIEN



Envoyé en préfecture le 15/07/2026
Reçu en préfecture le 15/07/2026
Publié le
ID : 022-200076578-20260709-DE01CM090726-DE